



RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

DU GROUPE UMANIS

INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES AU 30/06/2015



Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe au 30 juin 2015.

1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2015

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2015 s'établit à 74 123 milliers d'euros contre 67 638 milliers d'euros en 2014 soit une progression de 9,58 %.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel (RO) de 2 864 milliers d'euros soit 3.86 % du chiffre d'affaires contre 2 208 milliers d'euros soit 3.26 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2014.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 2 658 milliers d'euros, soit 3,58 % du chiffre d'affaires, contre 1 854 milliers d'euros au 30 juin 2014, soit 2.74 % du chiffre d'affaires.

2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2015

Les comptes consolidés résumés semestriels arrêtés au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire".

Composition du Groupe

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

Commentaires sur certains postes

Les provisions pour risques prud'homaux s'établissent à 996 milliers d'euros (à rapprocher de 1 242 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Le résultat net au 30 juin 2015 s'élève à 1 709 milliers d'euros.

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2015 à 23 582 milliers d'euros contre 22 457 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2015 s'établit à 74 123 K€ contre 67 638 K€ en 2014 soit une progression de 9.58 %.

Le positionnement du groupe, spécialisé principalement en CRM, E business, Big data et Digital ainsi que la qualité de son delivery, lui permet d'être confiant sur une continuation de la croissance organique. Celle-ci est réalisée par des prises de parts de marché sur la concurrence.

4/ Perspectives

Dans un contexte économique tendu, une baisse de l'activité du Groupe s'annonce sur le deuxième semestre.



5/ Faits majeurs de la période

CONTROLE URSSAF UMANIS

La société Umanis fait l'objet d'une vérification de l'application des législations de Sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le premier rendez-vous a eu lieu en avril 2015. Ce contrôle étant toujours en cours au 30 juin 2015, aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2015.

CONTROLE FISCAL TEXIA

Texia fait l'objet, depuis le mois d'avril 2015, d'un contrôle fiscal portant sur les CIR des années 2010 à 2013. Ce contrôle étant toujours en cours au 30 juin 2015, aucune provision n'a été passée dans les comptes au 30 juin 2015

CREATION D'UNE FILIALE UMANIS ACADEMY

Afin de compléter son offre, Umanis BPO, filiale marocaine d'Umanis SA, a décidé de créer une filiale juridique autonome à Casablanca au Maroc pour développer l'activité « Formation interne et externe ».

La société Umanis Academy SARL a été constituée le 3 février 2015, son capital est de 10.000 Dirhams et son siège social est situé Rue Soumaya Residence Shehrazade à Casablanca.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL D'UMANIS MANAGED SERVICES

Afin de répondre à la demande de clients « Sociétés d'assurances », l'assemblée générale de la société Umanis Managed Services a décidé, le 7 janvier 2015, de modifier son objet social en y insérant la faculté d'exercer la profession de courtier en assurances et réassurances telle que définie par l'article R.511.1 du Code des Assurances, d'exécuter des mandats qui lui seront confiés à ce titre, et des activités qui en découlent directement, d'effectuer des prestations de conseil et d'assistance, d'audit et d'expertise en matière d'assurance et, par conséquent, de modifier les statuts.

CESSION DE LA PARTICIPATION DETENUE DANS UMANIS KAZAKSTHAN ET SIGNATURE D'UN CONTRAT DE FRANCHISE

Le groupe Umanis a décidé de céder sa participation à hauteur de 51% du capital social de la société Umanis Kaiakstan à Madame Rahmedolovna Zarina Zhakparova, citoyenne casaque.

Le montant de cette cession a été fixé à 5.000 euros, soit 980.000 tenge. Le contrat de cession a été conclu vers la fin du premier semestre 2015.

Toutefois, la société Umanis, cédante, a accepté la conclusion d'un contrat de franchise avec la société Umanis Kazasthan afin qu'elle continue à exploiter et promouvoir la marque Umanis et son savoir-faire.

Ce contrat de franchise prévoit une rémunération de Umanis SA par Umanis Kazakstan d'un montant de 14% du chiffre d'affaire mensuel réalisé par Umanis Kazakstan.



L'impact de cette cession dans les comptes consolidés au 30 juin 2015 se situe au niveau du résultat opérationnel où une charge d'un montant de 380k€ a été comptabilisée correspondant à la valeur nette comptable de cette entité.

6/ Événements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

Néant

